



Villeneuve, le 19.04.2018

PROCES-VERBAL

Ordre du jour

1. Rapport du Vice-Président
2. Démission du Comité et décharge au Comité sortant
3. Election d'un nouveau Comité (la totalité des postes est à pourvoir)

Le Vice-Président, Christian Girardoz remercie les membres pour leur présence à cette assemblée extraordinaire.

Deux scrutateurs sont nommés : Jérôme Ruchet et Lucas Gutknecht

Mme Morier-Genoud nous fait l'honneur de représenter la Municipalité.

Rapport Vice-Président

Rock The Pists : Christian Girardoz explique le fait qu'il n'y a pas eu d'activités durant la saison. Le Ski-Club aurait dû participer au festival, mais les prestations ayant changé en cours de route, ce n'était plus intéressant pour le club financièrement. D'où la décision de se retirer du festival.

Chalet : le gardien a décidé de se retirer et a donné sa démission en fin d'année passée. Le Comité a eu 1 mois pour retrouver un nouveau gardien, et c'est finalement un couple qui a repris cette tâche cette année, Rachel et Thomas. Tout se passe très bien avec eux et le comité est satisfait.

Il y a beaucoup de travaux à prévoir au chalet. La saison fonctionne bien au niveau des locations (auto-financement). Il y a cependant des échéances avec des travaux et entretiens à réaliser, et il faut décider ce soir si le club veut faire des investissements ou non. Cette question est cruciale. Le nombre de membres du club à avoir utilisé le chalet a également été très faible durant la saison au chalet. Le Comité a pris contact avec la Municipalité afin de voir si entente future avec la commune serait envisageable.

Anniversaire Club-Chalet : Christian Girardoz en profite également pour remercier le comité qui a géré l'anniversaire du ski-club et les féliciter pour cette soirée qui fut un succès.

Comité sortant : sans oublier de remercier encore le comité actuel démissionnaire pour avoir assuré la gestion et l'entretien du chalet durant cette saison (Christian Girardoz, Ludivine Perrin, Thomas Bender, Corry Dougoud, Eric et Valérie Repond).



Entre-temps, une proposition d'un nouveau comité a été reçue cette semaine par le club. L'idée de ce nouveau comité étant de mettre le chalet de côté et de continuer uniquement avec les activités liées au ski-club

Vote : membres acceptent-ils la démission du comité et décharge des responsabilités ?

Les membres pensent qu'on ne peut pas accepter, il faut voter d'abord un nouveau comité.

Christian Girardoz demande si quelqu'un souhaiterait reprendre un poste dans la salle ?

Une question sur l'état du chalet est posée, mentionnant un chevron qui pourrait du côté du gardien et qu'il faudrait se concentrer sur l'essentiel. Christian Girardoz souligne qu'il est 100% d'accord, mais que cela fait 15 ans qu'il aurait dû être réparé. Le comité est sur le fait accompli. Ludivine clos la discussion et rappelle que la gestion du chalet n'est pas à l'ordre du jour.

Christian Girardoz laisse la parole à Thomas Bender pour présenter son idée à l'assemblée.

Thomas Bender a discuté avec des jeunes présents dans l'assemblée et motivés à reprendre des postes au comité. Ces jeunes motivés, savent l'ampleur des choses à faire. Pour eux, l'avenir du club est sans cependant sans le chalet. Mis à part si quelqu'un s'annonçait pour reprendre le chalet, il faudrait prendre des mesures. Les contrats seront honorés jusqu'à 2019. Mais une solution doit être trouvée cette année.

Le chalet est trop lourd à gérer pour le club. Ce soir, 7 personnes sont motivées à créer un comité élargi, c'est-à-dire non pas plusieurs comités distincts mais un seul grand comité.

Même sans le chalet, il peut y avoir des camps de ski pour les jeunes. Cela peut susciter un renouveau d'aller voir ailleurs.

Les membres concernés sont :

Membre	Julien Ries
Réservations :	Ludivine Perrin
Coach JS	Luca Gutknecht
Chef OJ	Rieser Guillaume
Caissier	Sofidest
Secrétariat	Lisa von Flüe
Vice-présent	Maxime Borloz
Président	Thomas Bender

Pour rappel, l'objectif est de céder le chalet pour ces jeunes.

Si des personnes se désignent pour reprendre le chalet, il y a moyen de le garder. Ce soir, c'est le dernier moment pour se décider. S'il n'y a plus de contrats, il n'y a plus de rentrées d'argent. On ne peut pas repousser cette décision à la prochaine assemblée et on ne peut pas perdre une année sans réservations au chalet. Il faut 3 ou 4 personnes min. Après il sera trop tard.
Décider garder ou non le chalet.

Nandje Geissbüler demande quelles sont les tâches liées au chalet : gestion des réservations, contrats, fournisseurs, trouver des fonds, gérer les travaux, etc...



Ludivine. Informe que les gardiens sont contents de leur saison et souhaiteraient rester la saison prochaine.

Bertholet Eddy : selon lui ça va être la mort du club, les camps vont devenir trop chers, il demande si le comité a essayé de contacter des entreprises de gestions ...

Ludivine Perrin l'informe que le ski-club n'a pas la capacité de mettre le chalet en gérance et de faire les travaux. Le comité a également déjà approché la commune.

Mme Morier-Genoud mentionne que la Municipalité souhaiterait recevoir un courrier de la part du ski-club avec toutes les pièces comptables pour pouvoir discuter de tout cela en connaissance de cause. Ce dossier est intéressant et elle remercie Ludivine Perrin et Thomas Bender pour leurs efforts. Ce sont des personnes très compétente selon elle et qui ont fourni un énorme travail, elle trouverait extrêmement dommage de lâcher ce chalet. Peut-être que s'il y avait un nouveau comité chalet, on arriverait à une autre conclusion que ce soir dans 1 ou 2 ans. Au nom de la Municipalité, elle les remercie d'avoir fait tout cela.

Le comité sortant tient à souligner qu'il est le premier déçu de cette situation. Depuis 2013, la gestion du chalet est compliquée (trou financier) et manque de personnes, et certains membres regrettent le fait qu'après tant d'années de labeur, leurs propres enfants ne pourront profiter du chalet comme par le passé.

Thomas Bender repose la question si des personnes seraient disposées à accompagner le nouveau comité dans le chalet ?

Mathieu Borloz suggère de laisser 15 minutes pour discuter, ce qui est accepté.

15 min. de pause

Christian Girardoz espère que cela aura été constructif et repose la question.

Personne ne propose rien.

Question : Est-ce que le nouveau comité et la direction souhaitée, à savoir la vente potentielle du chalet, sont acceptés ?

Membre	Julien Ries
Réservations :	Ludivine Perrin
Coach JS	Luca Gutknecht
Chef OJ	Rieser Guillaume
Caissier	Sofidest
Secrétariat	Lisa von Flüh
Vice-présent	Maxime Borloz
Président	Thomas Bender

Vote :

Pour 32

Contre -

Abstentions 3

Christian Girardoz remercie pour le vote et félicite le nouveau comité fraîchement élu.



La décision pour la démission du comité sortant est acceptée, mais sans décharge vis-à-vis des comptes.

Thomas Bender remercie le comité sortant. Depuis 2013 il y a eu beaucoup d'aléas et les membres ont dû prendre parfois 3 postes en même temps.

Christian Girardoz lève la séance et donne rendez-vous aux membres pour la prochaine assemblée générale.

Vice-Président
Christian Girardoz

Secrétaire
Valérie Repond

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Christian Girardoz, is written over the printed name. The signature is fluid and somewhat abstract, with a long horizontal stroke extending to the right.

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Valérie Repond, is written over the printed name. The signature is more complex and scribbled, with multiple loops and a long horizontal stroke extending to the right.